

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 722

Artikel: Tolérances
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Calculs

Le plus simple serait de pendre ceux qui n'aiment pas l'eau et de jeter au lac ceux qui n'aiment pas la corde. Sans pitié et sans faire le détail. Parce qu'on ne peut pas avoir pitié et faire le détail quand on voit ce qu'ils ont réussi à fabriquer comme programmes romands de mathématiques.

Une monumentale, insondable, définitive, époustouflante et directissime imbécillité qui, ô miracles des hasards et de la vie, ne parvient tout de même pas à dégoûter tous les moutards des mathématiques. Certains résistent, grâce à Dieu.

Sursum corda.

Et que l'enfer carbonise tous les pions de mathématiques. Amen.

C'est pourquoi je vous invite à lire «Calcul pratique — Arithmétique et géométrie», de Lucien Chambadal, Editions Hachette, 1983. Prix: Fr. 20.60.

D'accord, c'est français. Les compteurs de kilowatt-heures n'ont pas, chez nous, l'air qu'a celui de la page 316. Les cartes de la page 194 situent Colmar — pas Meiringen ou Yverdon. Et passons sur la TVA, le calcul du cheval fiscal et petites autres choses exotiques (on remarquera néanmoins avec plaisir que le théodolite de la page 208 est un Wild de Heerbrugg, cocorico).

Bref: ce livre est très bien. Très très bien. Très intelligent. Très simple. Pratique. Il parle de tout. Il y a même, page 335, une table des développements des roues de 700 (on regrettera que le nombre des dents aux pignons s'arrête à 28, alors que moi j'ai, par exemple, un pignon de 32. Mais ce n'est pas grave).

Donc, ce livre est très bien. Pour tout le monde. Je souhaite vivement que tous les parents l'utilisent pour assommer sauvagement les pions de mathématiques de leurs moutards.

Pan! Pan! Pan! Qu'on les tue tous, ces enfoirés avec leur ensembles et sous-ensembles non bleus et non carrés!

G. S.

PS. Bonne présentation des résultats des programmes «nationaux» de recherche dans le domaine de l'énergie dans «Energie — Les résultats de 27 projets», publié par les Editions Georgi (1813 Saint-Saphorin). Sauf erreur, 12 francs. Moralité (voir page 17): pratiquement, faudrait dynamiter toutes les écoles. Avec les pions de maths dedans?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Tolérances

Je lis dans le *Maumort*, œuvre posthume et inachevée de Roger Martin du Gard:

«*Maumort*. Le fond de la nature humaine est l'intolérance et la cruauté. Ceci constaté, il ne faut pas s'étonner que la plupart des hommes aient vis-à-vis de ceux qui diffèrent de leurs habitudes, de leurs goûts, de leurs idées, de leurs vues, l'instinct de les considérer comme des adversaires et le désir de les combattre par tous les moyens, de les vaincre et de les dominer. Puis, dès qu'ils ont triomphé par la force ou la ruse de ceux qu'ils tiennent pour des ennemis, le besoin de les persécuter, avec l'espoir de les détruire.»

Martin du Gard écrit ces lignes au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, et son héros, le colonel Maumort, né en 1870, approche de la huitantaine. Comme Martin du Gard, il a vécu l'Occupation — après la Première Guerre mondiale, les campagnes d'Afrique sous les ordres de Lyautey; et plus en arrière, l'Affaire Dreyfuss l'avait amené à donner sa démission de l'armée.

L'intolérance!

Dans un article au demeurant fort bienveillant, M. Delacrétaz me reproche dans *La Nation* de désigner systématiquement de *factum* les livres avec lesquels je ne suis pas d'accord. C'est un tort, il est vrai. Mais ce tort me paraît bien mettre en évi-

dence ceci: il n'y a de discussion possible qu'entre égaux; il n'y a de tolérance possible — j'entends: dans une discussion — qu'entre pairs. Il n'y a aucune discussion possible — il n'y avait — entre un jeune Américain qui manifeste contre la guerre, et l'officier qui se propose précisément d'enrôler le jeune Américain et de l'envoyer à la guerre! Puisqu'à tout moment, et quelle que soit par ailleurs la bonté de ses arguments, le premier court le risque d'être enrôlé.

De même, nos adversaires, à la rigueur, pouvaient se permettre de se montrer tolérants: si nous l'avions emporté, ils pouvaient continuer comme par le passé à «grader», à participer à des cours de répétition et à des cours de cadre dont quelques-uns sont parfaitement inutiles — je doute qu'on me contredise sur ce point. Alors que pour nous, *tolérer* revenait à consentir à ce que chaque année, quelques centaines de jeunes gens soient emprisonnés (et nous avons perdu la partie, et donc ils seront emprisonnés)! Dans mes écrits, je demande une liberté mesurée; dans les leurs...: l'un d'entre eux s'oppose à tout statut pour les objecteurs et l'autre rejette toute idée de service civil — la partie, entre nous, n'est pas égale, et l'on voit qu'en pareil cas, le «jeu démocratique» est faussé, irrémédiablement.

Mais, me dira-t-on, faut-il donc s'émouvoir du sort des voleurs et des assassins, minorités qu'on emprisonne aussi? Ceci est un sophisme. Les voleurs et les assassins empiètent sur la liberté d'autrui, ce que ne font nullement les objecteurs. Les choses seraient bien différentes, et *La Nation* aurait alors raison, si, au lieu de demander un statut pour les objecteurs, nous nous étions rangés derrière le Dr. Pestalozzi, qui dans *Rettet die Schweiz* propose la suppression pure et simple de l'armée suisse. Car alors notre position et notre éventuelle victoire (!!) auraient eu des incidences graves sur la liberté de nos adversaires. Mais aucun de nous, que je sache, n'a jamais rien proposé dans ce sens. En ce qui me concerne, en tout cas, je continue de payer des impôts militaires, contribution «extraordinaire» me dit-on... J. C.